

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00720

Numéro SIREN : 513 810 143

Nom ou dénomination : 1RDESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2021 sous le numéro de dépôt 283

Désignation de l'entreprise <b>SAS 1R DESIGN</b>				Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise <b>167 RUE DU LAURIER</b>				<b>73000 CHAMBERY</b>				
SIRET <b>5 1 3 8 1 0 1 4 3 0 0 0 2 6</b>								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <b>12</b>				Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>				
				<b>Exercice N clos le</b> <b>30/06/2020</b>				
<b>ACTIF</b>				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	12 056	016	12 056		
	Immobilisations corporelles *		028	172 666	030	126 099	46 566	
	Immobilisations financières * (1)		040	20	042		20	
	<b>Total I (5)</b>		044	184 742	048	138 155	46 586	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060	93 440	062	93 440		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	20 773	066	20 773		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	52 874	070	52 874		
		Autres* (3)	072	19 381	074	19 381		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	176 587	086	176 587		
	Charges constatées d'avance*		092	2 171	094	2 171		
<b>Total II</b>		096	365 227	098	365 227			
<b>Total général (I + II)</b>				110	549 968	112	138 155	411 813
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	43 600			
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126	2 880			
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )			132	30 946			
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136	10 486			
	Provisions réglementées			140				
<b>Total I</b>				142	87 912			
<b>Total II</b>				154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	201 918			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	7 141			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	82 000			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 )			172	28 035			
	Produits constatés d'avance			174	4 806			
	<b>Total III</b>				176	323 901		
<b>Total général (I + II + III)</b>				180	411 813			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	13 667	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		1 347	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	7 000

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A-bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise **SAS IR DESIGN**

 Néant  \*

**A- RÉSULTAT COMPTABLE**

 Formulaire déposé au titre de l'IR 018 

 Exercice N clos le  
30/06/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	521 670
	Production vendue	biens	215		214	
		services *	217	1 328	218	20 386
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	3 854
	Autres produits				230	21 192
	<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232	567 102
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
Variation de stocks (marchandises)*				236	-5 981	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	1 519	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )				242	129 356	
Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 795 )		243	795	244	1 388	
Rémunérations du personnel*				250	59 684	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	20 912	
Dotations aux amortissements*				254	15 140	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		259	260	262	3 915	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	562 392	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	4 710	
Produits financiers (III) 280				294	264	
Charges financières (V)				294	264	
Produits exceptionnels (IV)				290	7 000	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }		347	348	300	89	
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	872	
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	10 486	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	10 486	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)		324	1 139		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	90		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ( ( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249 )		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986		ZFU -TE (44. octies et octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44. quindicies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies) 990			
	ZFANG (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344			
	BUD (44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1 352 Déficit col. 2 7 594		354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col.1 370 Déficit col.2 7 594		372		

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

## 1RDESIGN

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
au capital de 39 930 euros

Siège social : 167 Rue du Laurier 73000 CHAMBERY

513 810 143 RCS CHAMBERY  
-----

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 décembre 2020

#### Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 10 485,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	10 485,54 euros
A la réserve légale	524,28 euros
Solde	----- 9 961,26 euros
A titre de dividendes	6 050,00 euros
Soit 5,00 euros par action	
Payables aux associés ce jour par inscription au crédit de leur compte courant,	
Le solde	3 911,26 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 38 527,67 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

SD

Désignation de l'entreprise SAS 1R DESIGN			Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise 167 RUE DU LAURIER			73000	CHAMBERY				
SIRET 5 1 3 8 1 0 1 4 3 0 0 0 2 6								
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12   Durée de l'exercice précédent * 12								
			Exercice N clos le 30/06/2020					
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	12 056	016	12 056		
	Immobilisations corporelles *		028	172 666	030	126 099	46 566	
	Immobilisations financières * (1)		040	20	042		20	
	<b>Total I (5)</b>		044	184 742	048	138 155	46 586	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060	93 440	062		93 440	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	20 773	066		20 773	
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	52 874	070		52 874	
		Autres* (3)	072	19 381	074		19 381	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	176 587	086		176 587	
	Charges constatées d'avance*		092	2 171	094		2 171	
<b>Total II</b>		096	365 227	098		365 227		
<b>Total général (I + II)</b>			110	549 968	112	138 155	411 813	
<b>PASSIF</b>					Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			43 600		
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126			2 880		
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )		132			30 946		
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136			10 486		
	Provisions réglementées		140					
<b>Total I</b>			142			87 912		
Provisions pour risques et charges			154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			201 918		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			7 141		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			82 000		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 )		172			28 035		
	Produits constatés d'avance		174			4 806		
<b>Total III</b>			176			323 901		
<b>Total général (I + II + III)</b>			180			411 813		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	13 667
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	1 347		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	7 000

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SAS IR DESIGN</b>		Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>A- RÉSULTAT COMPTABLE</b>				Exercice N clos le <b>30/06/2020</b>			
				Formulaire déposé au titre de l'IR <b>018</b> <input type="checkbox"/>			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *		209		210	521 670	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		services *		217	1 328	218	20 386
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	3 854
	Autres produits					230	21 192
	<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>					232	567 102
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	336 459
		Variation de stocks (marchandises)*				236	-5 981
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	1 519		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )				242	129 356		
Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 795 )		243	795	244	1 388		
Rémunérations du personnel*				250	59 684		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	20 912		
Dotations aux amortissements*				254	15 140		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	3 915	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	562 392		
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	4 710		
<b>Produits financiers (III) 280</b>				294	264		
<b>Charges financières (V)</b>				294	264		
<b>Produits exceptionnels (IV)</b>				290	7 000		
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	89		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
<b>Impôt sur les bénéfices* (VII)</b>				306	872		
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	10 486		
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	10 486		
<b>Réintégrations</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)		324	1 139			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	90	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	<b>Déductions</b>	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44. quindicies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990			
ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344			
BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	4 121
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1	352	Déficit col. 2	7 594	354	
<b>Déficits</b>	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col.1	370	Déficit col.2	7 594	372	

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

## **1RDESIGN**

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
au capital de 39 930 euros

Siège social : 167 Rue du Laurier 73000 CHAMBERY

513 810 143 RCS CHAMBERY  
-----

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 décembre 2020**

#### **Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020**

#### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 10 485,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	10 485,54 euros
A la réserve légale	524,28 euros
	-----
Solde	9 961,26 euros
A titre de dividendes	6 050,00 euros
Soit 5,00 euros par action	
Payables aux associés ce jour par inscription au crédit de leur compte courant,	
Le solde	3 911,26 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 38 527,67 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 6 050,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Exercice clos le 30 juin 2017 :** Néant

**Exercice clos le 30 juin 2018 :** Néant

**Exercice clos le 30 juin 2019 :**

10 000,00 euros, soit 8,26 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2020**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*Certifié conforme*  
*Le Président*  
*Sylvain DENAT*

